

Démocratie ou partitocratie ? Le rôle des partis dans les premières années de l'Italie républicaine

Virgile Cirefice

L'auteur

Virgile Cirefice, ancien élève de l'École normale supérieure de Lyon, agrégé d'histoire et docteur en histoire contemporaine (Université Paris 8, Université de Bologne), est membre de l'École française de Rome. Sa thèse de doctorat portait sur « Culture et imaginaires politiques socialistes en France et en Italie (1944-1949) ». Il a récemment publié : avec Grégoire Le Quang et Charles Riondet (dir.), *La part de l'ombre. Histoire de la clandestinité politique, XIX^e-XX^e siècles* (Champ Vallon, Ceyzérieu, à paraître, novembre 2019) ; avec Grégoire Le Quang, « Guerre, guerre civile, guerre révolutionnaire : la violence en héritage dans l'Italie républicaine, 1945-1980 » (*Amnis*, n° 17, 2018) ; « La construction de la figure du maire résistant comme « chef du peuple » : les mairies communistes de Bologne et Reggio Emilia à la Libération. Giuseppe Dozza (1945-1966) et Cesare Campioli (1945-1962) » (*Histoire@Politique*, n° 34, janvier-mars 2018).

Résumé

La République italienne est régulièrement dénoncée, dans l'opinion publique comme dans une partie de l'historiographie, comme une « partitocratie », où les partis, oligarchies fermées, auraient confisqué le pouvoir. Revenant sur les différentes phases de cette dénonciation, née dès l'immédiat après-guerre, cet article se penche également sur l'action des partis à la Libération qui ont joué un rôle central dans la pacification sociale, l'apprentissage de la démocratie et la promotion, pour certains d'entre eux du moins, d'une diversité sociale.

Mots clés : Comité de libération nationale (CLN) ; Parti communiste italien ; Parti socialiste italien ; Démocratie chrétienne ; constitution républicaine italienne.

Abstract

The Italian Republic is regularly denounced by public opinion and a segment of the historiography as a “partyocracy” in which the parties, presented as closed oligarchies, are said to have confiscated power. Revisiting the various phases of this critique, which first emerged in the immediate postwar years, the present article also considers the action of these parties immediately following Liberation, which played a central role in social pacification, teaching democracy and promoting social diversity, at least in the case of some of them.

Key words : National Liberation Committee ; Italian Communist Party ; Italian Socialist Party ; Christian Democracy ; Italian republican Constitution.

Pour citer cet article : Virgile Cirefice, « Démocratie ou partitocratie ? Le rôle des partis dans les premières années de l'Italie républicaine », *Histoire@Politique*, mai-août 2019 [en ligne : www.histoire-politique.fr]

Le 25 juin 1946, lors du discours inaugural de la nouvelle Assemblée constituante, élue le 2 juin, le vieux dirigeant libéral Vittorio Emanuele Orlando – président du Conseil de 1917 à 1919 –, pourtant plus familier des vastes coalitions de l'Italie post-unitaire que des partis modernes, dresse le tableau d'un « ordre nouveau, dans lequel les partis, désormais plus que de simples forces politiques, vont jouer un rôle de nature juridique et constitutionnelle en tant qu'organiseurs des masses sociales¹ ».

Comme cela a plusieurs fois été souligné², les partis sont alors la seule source de légitimité politique, à qui revient le rôle d'« organiser, discipliner et diriger³ » la démocratie, pour reprendre les mots du dirigeant communiste Palmiro Togliatti. En effet, la monarchie, compromise avec le fascisme, a été remplacée par une république lors du référendum du 2 juin 1946 et les partis, qui ont directement organisé la lutte de libération à partir de 1943, sont les seuls maîtres du jeu. Après la chute de Mussolini à l'été 1943, un Comité de libération nationale (CLN) est créé en septembre de la même année pour coordonner l'action des principaux partis antifascistes. Ceux-ci mettent sur pied des formations militaires qui leurs sont directement liées : les brigades Garibaldi pour les communistes, les brigades Matteotti pour les socialistes ou *Fiamme verdi* pour les catholiques. Dans ce contexte, le CLN, émanation des partis de la Résistance, dialogue avec les Alliés présents dans le sud de la péninsule et prépare la transition politique en participant aux premiers gouvernements trans-partisans postfascistes. Il voit son rôle renforcé par la décision, prise par le Parti communiste italien (PCI) au printemps 1944, connue sous le nom de *Svolta* de Salerne [Tournant de Salerne], de remettre à plus tard le choix des institutions pour se consacrer, dans l'unité du CLN, à la lutte antifasciste.

Pour les partis du CLN, les défis sont donc multiples : extirper le fascisme de l'État, construire une véritable démocratie et surtout organiser le passage au pluralisme. Il s'agit donc ici de mener une réflexion sur la reprise de la vie démocratique en Italie, sur le rôle qu'y ont joué les partis et sur l'ombre du fascisme qui plane évidemment sur toute la période à la fois par son héritage culturel et parce qu'il constitue un contre-modèle, dont les nouveaux partis cherchent à s'affranchir.

Mais le rôle de ces partis est aussi critiqué : parce que la guerre de libération a parfois pris la forme d'une guerre civile, la légitimité de ces partis politiques n'est pas établie auprès de tous les acteurs politiques et, dès les années qui suivent la Libération, elle est condamnée par une frange importante de la population qui considère que les partis issus du CLN ont construit une « partitocratie⁴ » à leur seul bénéfice. Ces partis auraient ainsi confisqué le pouvoir aux dépens de la société civile – entité vague s'il en est – considérée comme le véritable acteur politique mais réduit au silence par les arrangements partisans qui profitent de la faiblesse chronique de l'État italien, depuis le processus unitaire jusqu'à aujourd'hui⁵.

¹ Discours d'ouverture de l'Assemblée constituante, 25 juin 1946. Les débats parlementaires sont en ligne sur le site de la Chambre des députés.

² Pietro Scoppola, *La repubblica dei partiti, evoluzione e crisi di un sistema politico : 1945-1996*, Bologne, il Mulino, 1991 et G. Sabbatucci, *Partiti e culture politiche nell'Italia unita*, Bari-Rome, Laterza, 2014, p. 312.

³ Salvatore Lupo, *Partito e antipartito, una storia politica della prima Repubblica, 1946-78*, Rome, Donzelli, 2004, p. 32.

⁴ Le terme est utilisé pour la première fois, semble-t-il, par le juriste Giuseppe Maranini en 1949.

⁵ Paolo Pezzino, *Senza Stato : le radici storiche della crisi italiana*, Bari-Rome, Laterza, 2002. Sur la supposée faiblesse de long terme de l'État italien : Sabino Cassese, *Governare gli italiani: storia dello Stato*, Bologne, il Mulino, 2014.

Les partis de masse et le modèle du Parti national fasciste

À la Libération, les principaux partis du Comité de libération nationale s'inscrivent presque tous dans une tradition pré-fasciste, même si les forces politiques dont ils sont les héritiers étaient rarement structurées en partis politiques modernes. Les partis de la Résistance mobilisent d'ailleurs le vocabulaire de la renaissance, qualifiant la Libération de second *Risorgimento*, nouvelle étape du chemin vers la démocratie⁶. Il s'agit de reprendre le cours de la vie démocratique interrompu brutalement par le fascisme : c'est le sens des nominations de maires par le CLN, qui, en attendant les élections municipales, réattribue les mairies aux forces politiques qui les administraient avant le fascisme.

Il y eut bien quelques tentatives de renouvellement s'appuyant sur l'expérience résistante mais elles ne durèrent pas. Seul le Parti d'Action, se réclamant de Piero Gobetti⁷, put se targuer de représenter une innovation politique, défendant un socialisme démocratique, libéral et non marxiste. Cette tentative politique, comparable en certains points à l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR), bien qu'ayant un programme et une culture politiques plus marqués⁸, ne résista cependant pas aux tensions des débuts de la guerre froide : le parti se divisa, et les militants rejoignirent, pour la majeure partie, le Parti socialiste italien (PSI) en 1947.

Hormis le rapport de force entre les différents partis, profondément modifié, comme ne tardent pas à le montrer les premières élections, le paysage politique n'est donc pas radicalement différent de celui du premier après-guerre. Le Parti libéral s'appuie ainsi sur la classe politique au pouvoir au début du siècle mais son poids électoral à la Libération n'est pas à la hauteur de la notoriété de ses membres les plus illustres, comme Benedetto Croce ou Vittorio Emanuele Orlando. De la même façon, le Parti républicain se revendique de l'héritage mazzinien mais peine à convaincre une large audience. Les trois grands partis de la Libération reprennent aussi une tradition plus ancienne : c'est évident pour le Parti socialiste mais aussi pour la Démocratie chrétienne (DC), qui peut apparaître comme une formation nouvelle, mais qui se réclame de l'héritage du Parti populaire de Don Sturzo, lié à la doctrine sociale de l'Église. C'est un peu moins le cas pour le Parti communiste, fondé en 1921, quasiment clandestin dès sa création.

Toutefois, la Libération est marquée par une augmentation très rapide des effectifs de ces partis, modifiant en profondeur le fonctionnement de ces derniers qui, dans la clandestinité, ne comptaient, dans le meilleur des cas, que quelques milliers de membres. Les trois grands partis de l'après-guerre prennent ainsi le virage du parti de masse, bien qu'avec des chronologies différentes. Socialistes et communistes s'y engagent résolument et comptent en 1946 environ 700 000 et 2 millions de

⁶ Par exemple, le journal de l'intellectuel méridionaliste Vittore Fiore, proche du Parti d'Action puis socialiste, s'appelle ainsi *Il nuovo Risorgimento*. L'idée est aussi présente dans la brochure éditée par le Parti socialiste à peine refondé : *Che cos'è il Partito Socialista Italiano di Unità Proletario?*, publié en septembre 1943.

⁷ Piero Gobetti (1901-1926) : journaliste et philosophe italien qui cherche à concilier la tradition libérale liée à l'Unité italienne et le socialisme. Il mène un combat antifasciste qui le conduit à l'exil en France.

⁸ Comme le parti français, il cherche à renouveler le socialisme par l'apport de la Résistance. Son appareil théorique, fortement influencé par *Giustizia e Libertà* et le socialisme libéral de Carlo Rosselli est cependant moins hétéroclite que celui de l'UDSR. Voir notamment : Giovanni De Luna, *Storia del Partito d'azione*, Turin, UTET, 2006.

membres. Le *Partito Nuovo*, appelé de ses vœux par la nouvelle direction communiste, doit permettre au PCI de renouer avec les masses et de se ramifier dans toute l'Italie, en s'appuyant sur le syndicat unitaire – la *Confederazione generale italiana del lavoro*, CGIL – et la multitude d'associations qui gravitent autour de lui. À l'inverse, la Démocratie chrétienne, qui compte tout de même déjà 600 000 inscrits la même année, reflète la méfiance historique du catholicisme à l'égard du parti de masse, bien que certains de ses dirigeants comme le populaire Giuseppe Dossetti, s'en font les défenseurs. Ce n'est qu'au début des années 1950, sous l'impulsion de Amintore Fanfani que le parti cherche à augmenter significativement ses effectifs : dans les années d'après-guerre, il s'appuie sur un maillage associatif étroit, qui lui permet, bien qu'ayant moins d'adhérents que les communistes⁹, de faire largement jeu égal¹⁰.

Ce développement rapide et efficace est aussi un facteur de renouveau de la vie démocratique, car cela permet de porter la campagne électorale dans la plupart des villes et villages d'Italie¹¹. On peut d'ailleurs souligner que les partis réussissent rapidement à couvrir le territoire national et, du moins en partie, à répondre aux attentes des électeurs comme en témoignent les taux de participation élevés¹². La question du Sud mériterait néanmoins une attention plus soutenue de l'historiographie car il n'existe pas de grande synthèse sur le retour à la vie démocratique dans la partie méridionale de la péninsule. Or, en 1946, la monarchie y est largement majoritaire lors du référendum constitutionnel, ce qui prouve une pénétration moins grande des idées antifascistes¹³.

Il faut, enfin, poser la question du rôle, dans la structuration des nouvelles formations, du modèle qu'a constitué le Parti national fasciste, dont le parti de masse semble un héritage direct, ce qui contribuerait à expliquer que les partis italiens comptent systématiquement plus d'adhérents que leurs équivalents français. Dans les pratiques mêmes des partis politiques, le fascisme est un arrière-plan indépassable. Malgré des intentions affichées de faire de la Résistance la source de leur légitimité et du fascisme un contre-modèle, la plupart des formations politiques n'ont pas d'autres exemples de parti auxquels se référer. Si l'on excepte le Parti socialiste, fondé en 1892, le Parti national fasciste demeure le seul modèle durable de parti de l'histoire italienne contemporaine : il est dès lors légitime de s'interroger sur les continuités avec la période républicaine. L'historien Maurizio Degl'Innocenti considère ainsi que le parti fasciste demeure la référence de toutes les formations

⁹ Elle compte environ 600 000 adhérents à la fin des années 1940.

¹⁰ Giovanni De Luna, « Partiti e società negli anni della ricostruzione », dans Francesco Barbagallo, *Storia dell'Italia Repubblicana. La costruzione della democrazia*, Turin, Einaudi, 1994, p. 763. Sur la reconstruction de la DC, voir aussi Jean-Dominique Durand, *L'Église catholique et la crise de l'Italie (1943-1948)*, Rome, École française de Rome, 1991.

¹¹ Sur la question de la constitution des différents partis de la Libération, voir entre autres : Marc Lazar, *Maisons rouges : les partis communistes français et italien de la Libération à nos jours*, Paris, Aubier, 1992 ; Giovanni Sabbatucci, *Storia del socialismo italiano*, Rome, Il Poligono, 1981 ; Roberto Gualtieri, *L'Italia dal 1943 al 1993. Dc e Pci nella storia della Repubblica*, Rome, Carocci, 2006 ; Giancarlo Monina (dir.), *Le origini della Repubblica*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2007 ; Giovanni De Luna, *Storia del Partito d'Azione 1942-1947*, Turin, UTET, 2006 ; Agostino Giovagnoli, *Il partito italiano. La Democrazia cristiana dal 1942 al 1994*, Bari-Rome, Laterza, 1996.

¹² 89 % de participation en 1946 ; 92 % en 1948.

¹³ Cela s'explique en partie par le fait que la Résistance a été un phénomène septentrional, surtout après la stabilisation du front entre les Alliés et les nazis à l'hiver 1943-1944, mais aussi par la pénétration moins grande de la gauche dans le Sud de l'Italie comme le démontrent toutes les élections qui suivent la guerre.

d'après-guerre, du moins dans leur volonté d'incarner « un parti-État¹⁴ ». Pour lui, les partis de la Libération cherchent à combler le vide d'un « ressenti collectif » laissé par la chute du fascisme. De même, certains ont pu établir un parallèle entre le projet totalisant du parti fasciste et la prise en charge communiste des militants, « du berceau au tombeau¹⁵ ». La conception même du parti de masse découle en partie du fonctionnement du parti fasciste : une organisation capillaire capable d'influencer les militants et les inscrits des nombreuses associations périphériques, tout en offrant une possibilité de promotion sociale à certains de ses membres¹⁶. De la même manière, l'historien Luciano Cafagna considère que certaines formations perpétuent le rôle de « protection paternelle » qu'avait joué le fascisme, notamment face aux mutations de la société auxquelles le parti – hier fasciste, désormais communiste – se targue d'imprimer une direction¹⁷.

Cette continuité est d'ailleurs bien perçue par certains contemporains qui considèrent que le fascisme a contribué à habituer les Italiens à la forme « parti ». C'est par exemple le cas lorsque se pose l'épineuse question de la sélection des nouveaux adhérents. Pragmatique, le dirigeant socialiste Sandro Pertini, auréolé de la gloire de son activité résistante et donc peu suspect de sympathies fascistes, renonce à trop filtrer les nouveaux arrivants. Selon lui, « le régime fasciste a développé l'idolâtrie de la carte et sans la carte d'un parti, beaucoup ne se sentent que des demi-citoyens¹⁸ ». En conséquence, leur fermer l'accès au parti serait dangereux car ils iraient s'inscrire ailleurs. Ces considérations sur « l'idolâtrie » de la carte permettent aussi de nuancer les effectifs impressionnants des trois grands partis de l'après-guerre – 2 millions d'adhérents pour le PCI en 1946, 700 000 pour le PSI, 600 000 pour la DC. En effet, l'examen des archives des partis politiques montre que dans les premières années de la République, malgré une augmentation permanente du nombre des inscrits, seule une minorité des militants participe réellement aux activités partisans. Nombreuses sont ainsi les circulaires leur rappelant que la possession de la carte, sans engagement réel et continu, ne saurait suffire¹⁹.

Retrouver des pratiques démocratiques

Il faut aussi, malgré toutes les difficultés que ce projet présente, chercher à évaluer le legs du fascisme, en termes de pratiques et de cultures politiques. En effet, le retour à une vie démocratique apaisée après vingt ans d'interruption n'est pas aisé. Les rapports de police des années 1944-1946 montrent bien que l'instauration concrète de la démocratie ne se fait pas sans heurts, notamment en période de campagnes électorales. Les rapports périodiques envoyés par les préfets des différentes provinces au ministère de l'Intérieur dressent le tableau d'une Italie foisonnant d'activités

¹⁴ Maurizio Degl'Innocenti, « I socialisti », dans G. Monina, *Le origini...*, *op. cit.*, p. 108.

¹⁵ Par exemple, G. De Luna, « Partiti e società negli anni della ricostruzione », dans Francesco Barbagallo, *Storia...*, *op. cit.*, p. 758.

¹⁶ Angelo Ventrone, *La cittadinanza repubblicana: come cattolici e comunisti hanno costruito la democrazia italiana : 1943-1948*, Bologne, il Mulino, 2008, p. 119-121.

¹⁷ Luciano Cafagna, *La grande slavina. L'Italia verso la crisi della democrazia*, Venise, Marsilio, 1993, p. 62.

¹⁸ M. Degl'Innocenti, « I socialisti », dans G. Monina, *Le origini...*, *op. cit.*, p. 109.

¹⁹ Par exemple, la fédération de Milan du PSI envoie un questionnaire aux sections en 1948 pour connaître le nombre des militants et leur composition sociale. Elle demande aussi si les militants « fréquentent régulièrement la section », ce qui montre qu'elle est consciente du problème. La plupart des réponses sont perdues mais les quelques documents collectés font le même constat : « en nombre limité » (Istituto Mantovano di Storia contemporanea, Archivio Bosio, b. 90, sezione Zara, Milano).

politiques mais où la violence et les atteintes à la libre expression politique sont nombreuses²⁰. Concentrés sur la renaissance de la vie publique, les préfets évoquent la floraison des sections locales de la plupart des grands partis, relevant les difficultés matérielles concrètes – manque de locaux, de fonds, de papier pour éditer affiches et journaux – mais aussi l'inventivité et la persévérance des militants. Le retour du pluralisme coïncide cependant aussi avec la nécessité de se confronter à la répartition de la parole dans l'espace public. La plupart des rapports font état de phénomènes de territorialisation concurrents où les différents partis se livrent à une véritable bataille symbolique pour s'approprier l'espace public. À Formicola, à côté de Naples, ou à Orte dans le nord du Latium, ce sont des communistes et des socialistes qui rebaptisent à la peinture les noms des rues de la ville, pour honorer la mémoire de Gramsci ou de Matteotti²¹. À Ravanusa, dans la province d'Agrigente, en Sicile, c'est le prêtre qui fait sonner les cloches pour rendre inaudible la voix des orateurs de gauche lors d'un meeting²². Nouveauté à succès, les haut-parleurs figurent en tête des achats des nouvelles sections, au point que leur usage doit être réglementé pour empêcher une bruyante compétition où chaque parti essaie de couvrir la voix de ses adversaires²³.

Mais la controverse franchit régulièrement les limites de la légalité : pendant les années 1944 et 1945, le sac de sièges de sections rivales semble une activité fréquente et la lutte symbolique pour l'occupation de l'espace se traduit souvent par des destructions physiques, notamment des enseignes devant les sièges de parti²⁴. Mais ce sont sans doute les interruptions de meetings politiques qui sont les plus nombreuses ; des groupes de contradicteurs bruyants et décidés réussissent régulièrement à mettre fin dans la confusion à des réunions publiques, quelle que soit, d'ailleurs, l'appartenance politique de l'orateur. Or ces pratiques, bien que généralement limitées à quelques échauffourées sans gravité, ne sont pas sans rappeler les heurts du *Biennio rosso* (1919-1920)²⁵ et des mois suivants qui virent la montée en puissance du fascisme. C'est d'ailleurs toujours à cette image que les agressés font appel, ne manquant jamais de qualifier leurs adversaires de « *squadristi* » et dénonçant un fascisme nouveau mettant en péril la démocratie retrouvée. À ce propos, la comparaison avec le retour de la vie démocratique en France est édifiante. Il apparaît clairement que les campagnes électorales italiennes

²⁰ Pour cette étude, ont été dépouillés les dossiers portant sur la période 1944-1946 qui sont classés par province : *Archivio Centrale dello Stato* (ACS), Min. Interno, Pubblica Sicurezza, 1944-1946, b. 7 et b. 8.

²¹ ACS, Min. Interno, Pubblica Sicurezza, 1944-1946, b. 8 (Formicola, 1^{er} avril 1945) et b. 181 (Orte, 10 juin 1945).

²² ACS, Min. Interno, Pubblica Sicurezza, 1944-1946, b. 7, 11 novembre 1945.

²³ Par exemple : lettre de la *Questura* aux partis le 11 juillet 1947 pour réglementer l'usage des haut-parleurs. (*Archivio di Stato de Bari*, Prefettura, Gabinetto, III versamento, riordinato, b. 224).

²⁴ Par exemple, à Foggia, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1945, les sièges des sections socialiste et communiste sont dégradés : on a effacé les noms des partis, écrit « Viva l'Italia » ou « À bas les communistes » et dessiné des croix (ACS, Min. Interno, Pubblica sicurezza, 1944-1946, b. 7). Dans un village de la province de Pescara, une foule enfiévrée, se réclamant du *Duce*, met également à sac les sections socialiste et communiste pendant l'été 1945 (Fondation Pietro Nenni, Fonds Pietro Nenni, correspondance, UA2028. Lettre d'Ettore Croce, Pescara, 5 juillet 1945).

²⁵ Le *Biennio rosso* [les deux années rouges] désigne la période de troubles qui font suite à la Première Guerre mondiale. Marquée par les occupations d'usines et la lutte pour la terre, la période voit aussi le développement des premières « *squadre* » de type fasciste, ces bandes armées attaquant les grévistes et les dirigeants de gauche.

sont émaillées de violence sans équivalent en France, ce qui pose la question de l'influence de long terme du fascisme dans la vie politique italienne²⁶.

L'ombre du fascisme sur la Constituante

À l'évidence soucieux d'éviter le retour d'une quelconque expérience fasciste, les constituants ont une conception fortement parlementaire des institutions, tendant à limiter le rôle de l'exécutif, ce qui, de fait, conduit à un rôle central des partis, qui font et défont les coalitions gouvernementales. C'est d'ailleurs ainsi que la tradition hostile aux partis, déjà évoquée, présente la naissance de la Constitution : jaloux de leur marge d'action politique, ces derniers se seraient entendus pour créer un régime leur laissant le premier rôle. C'est faire abstraction d'une volonté, largement partagée en Europe à l'époque, comme le montre le processus constitutionnel français de la même période, de créer un régime qui fasse rempart à toute tentative personnelle et qui permette une large représentation des différentes sensibilités du pays.

L'analyse des débats de la « commission des Soixante-Quinze », chargée de préparer le projet constitutionnel montre deux choses : d'abord, la centralité du Parlement s'impose comme un point de départ partagé par la quasi-totalité des acteurs. Ensuite, les comptes rendus de réunions montrent que si chaque parti a évidemment ses exigences, la discussion est assez largement ouverte et n'est pas verrouillée par les appareils : il n'est pas rare de voir des députés de partis adverses s'entendre alors même que leur propre groupe parlementaire est divisé. La Constitution qui en résulte, assez largement considérée comme un compromis, rend compte de ce processus d'élaboration. Si le temps de rédaction est particulièrement long – à son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1948, la Constitution n'est pas totalement achevée –, le processus constitutionnel ne connaît pas l'équivalent des blocages qui se manifestent en France à la même époque. Cela est peut-être dû au fait que la gauche italienne a moins d'exigences non négociables qu'en France : le bicaméralisme n'est pas considéré comme un obstacle et la laïcité peut faire l'objet d'accommodements, comme en témoigne la concession faite par les communistes aux démocrates-chrétiens sur l'article 7 qui constitutionnalise les accords concordataires de 1929²⁷. Ainsi, comme l'a par ailleurs souligné Pietro Scoppola, la rupture brutale de 1947 ne doit pas faire oublier que la collaboration entre les partis du CLN a en partie fonctionné, du moins pendant les premiers mois de la Constituante²⁸.

Dans le débat constitutionnel, le rôle futur des partis occupe une place importante. À partir d'une proposition initiale de Piero Calamandrei voulant prendre acte, dans la Constitution, du rôle nouveau des partis d'ordre « pré-constitutionnel ou para-constitutionnel », le principe d'un article reconnaissant la place des partis est adopté²⁹. Cela ne se fait pas sans débats, notamment sur la formulation de ce qui deviendra l'article 49 de la Constitution de la République italienne³⁰. Certains, dont le leader communiste Palmiro Togliatti, proposent en effet que l'article comporte

²⁶ À propos de la violence politique et de l'influence du fascisme sur la façon de penser la politique, voir par exemple : Aurelio Lepre, *Storia della Prima Repubblica : l'Italia dal 1942 al 1992*, Bologne, il Mulino, 1992, p. 52 et suivantes ; Angelo Ventrone, *Il nemico interno*, Rome, Donzelli, 2005, p. 17-18.

²⁷ Sandro Guerrieri, « Il Pci e il processo costituente », dans G. Monina, *Le origini...*, *op. cit.*

²⁸ P. Scoppola, *La Repubblica...*, *op. cit.*, p. 161-163.

²⁹ Compte rendu de la séance de la *Seconda Sottocommissione della Commissione per la Costituzione* du 25 octobre 1946.

³⁰ Article final : « Tous les citoyens ont le droit de s'associer librement en partis, pour concourir, démocratiquement, à déterminer la politique nationale ».

l'interdiction de la réorganisation du parti fasciste, ce qui est adopté dans un premier temps avant d'être, de manière surprenante, renvoyé aux dispositions transitoires de la fin du texte constitutionnel³¹. Il s'agit en tout cas un épisode qui mérite d'être souligné : le fascisme apparaît comme un contre-modèle et, dans l'article qui entérine la place nouvelle des partis, il est l'unique exception, l'exemple même de ce qu'il faut bannir. Toutefois, le cœur de la discussion, qui s'étale sur plusieurs séances, porte sur une série d'amendements dont le plus célèbre est celui du démocrate-chrétien Constantino Mortati – qui propose d'introduire un système de contrôle du caractère démocratique *interne* des partis. En réalité, les formulations varient très légèrement et d'autres amendements ont à peu près la même signification. La proposition Mortati, qui convainc dans divers groupes parlementaires est plusieurs fois débattue. Mortati ou Calamandrei³² proposent de confier ce contrôle à la Cour constitutionnelle sans préciser pour autant les éléments permettant de juger du fonctionnement démocratique d'un parti. D'autres – surtout à gauche – sont rétifs à un tel amendement, soulignant, comme le député communiste Giolitti, qu'une telle disposition risquerait de constituer une menace « pour les petits partis, à la merci de l'arbitraire des partis les plus forts³³ » qui pourraient instrumentaliser la justice contre leurs rivaux. Si une majorité de démocrates-chrétiens, par l'intermédiaire d'Aldo Moro, appuie l'amendement, la gauche refuse de faire figurer une telle mesure dans la Constitution, ce qui conduit au retrait du texte. L'article final, qui se contente de rappeler que « tous les citoyens ont le droit de s'associer librement en partis, pour concourir, démocratiquement à déterminer la politique nationale », conserve l'adverbe *démocratiquement* mais il ne fait plus tant référence à l'organisation interne des partis – toute idée de contrôle a par ailleurs disparu – qu'au fonctionnement harmonieux de la nouvelle république.

Cet épisode est parfois présenté comme avant-coureur du combat que se livreront Démocratie chrétienne et partis marxistes dans les années suivantes. Il est évident que l'affirmation d'un contrôle du caractère démocratique d'un parti – dans son fonctionnement mais aussi dans ses objectifs – revêt un caractère de menace pour des formations qui construisent leur identité politique autour d'un imaginaire révolutionnaire. Néanmoins, on aurait tort de réduire cet épisode à une opposition frontale entre gauche et droite. Comme le souligne Mortati, amer, lorsqu'il retire son amendement voué à l'échec, le texte avait trouvé des défenseurs sur les bancs de la gauche comme Piero Calamandrei ou le socialiste Ruggeri qui avait proposé un texte assez semblable. À l'inverse, le démocrate-chrétien Merlin se déclare opposé à ce contrôle qu'il juge redondant avec d'autres dispositions et difficile, dans la pratique, à exercer. Ce débat doit donc être pris pour ce qu'il est : une réflexion sur la place des partis dans la République, sur le meilleur moyen d'empêcher un retour du fascisme et sur le fonctionnement idéal d'une démocratie.

Une partitocratie ?

Cependant, dès la Libération et plus encore dans les années qui suivent, des voix s'élèvent contre une « partitocratie », qui aurait confisqué le pouvoir au profit

³¹ Cette disposition resta d'ailleurs lettre morte puisqu'elle ne fut pas utilisée contre le parti d'inspiration fasciste, le *Movimento Sociale Italiano*, recréé dès décembre 1946.

³² Piero Calamandrei (1889-1956) : écrivain et juriste antifasciste, il devient après la guerre recteur de l'Université de Florence et député du Parti d'action.

³³ Compte rendu de la séance de l'Assemblée constituante du 20 mai 1947.

d'organisations fermées et hégémoniques, aux dépens de la société civile. Ces critiques ont parfois été reprises et reformulées par une partie de l'historiographie, notamment pendant les années 1990 autour de la crise profonde de la démocratie italienne, des scandales de corruptions répétés et de la disparition des principaux partis, protagonistes des quarante années précédentes – Parti communiste, Démocratie chrétienne, Parti socialiste. En 1991, le président de la République Francesco Cossiga s'insurge contre la place prise par les partis, qu'il qualifie d'« oligarchies » ayant accaparé la vie démocratique. Le contexte est donc propice : cette décennie enregistre ainsi un pic d'études fustigeant le rôle néfaste des partis dans l'histoire de l'Italie contemporaine, dépeignant une démocratie dévoyée en « partitocratie », où l'intérêt de l'organisation primerait l'intérêt général³⁴.

Relevons d'abord que ce débat politique et historiographique se fonde en partie sur des observations et des arguments énoncés dès la Libération. En effet, un courant hostile aux partis politique se développe dans les années qui suivent la Libération, les accusant de confisquer le pouvoir au profit d'un petit nombre sans avoir une légitimité suffisante pour le faire. Par exemple, le mouvement de l'*Uomo Qualunque* [l'homme ordinaire, l'homme de la rue] se veut le défenseur d'une supposée volonté populaire bafouée par les partis antifascistes et surtout par la gauche. Imprégnant la vie politique et culturelle de manière durable, au point que le terme de *qualunquismo* est toujours en usage comme sorte de synonyme italien de poujadisme, le mouvement – dissous dès 1949 – veut porter les aspirations de l'homme de la rue, symbolisé par son logo, un homme écrasé par une gigantesque presse actionnée par des mains que l'on devine appartenir à l'État ou aux différents partis politiques³⁵. Dénonçant régulièrement l'hexarchie que constituerait l'alliance des six partis antifascistes au sein du Comité de libération nationale³⁶, l'*Uomo Qualunque* se pense comme le mouvement de ceux qui refusent à la fois la République et l'idéologie antifasciste dominant le débat public de l'après-guerre³⁷.

Cette contestation de la mainmise des partis sur la vie politique, qui use volontiers du comique, de l'insulte et de la caricature, possède un équivalent plus policé, incarné par certaines figures intellectuelles de l'Italie d'après-guerre, au premier rang desquelles les écrivains Giovanni Guareschi et Curzio Malaparte ou le journaliste du *Corriere della Sera* Indro Montanelli. Ces penseurs, qu'on a pu qualifier d'« anti-antifascistes³⁸ », condamnent la persistance de la ligne de fracture entre fascistes et antifascistes après la fin de la guerre. Décidés à contester la légitimité politique des « professionnels de l'antifascisme³⁹ », ils entendent prêter leur voix à la « mauvaise conscience de l'Italie⁴⁰ », refusant que les partis politiques issus du CLN s'arrogent le monopole de la légitimité politique.

La première question posée, tant à l'époque que par une partie de l'historiographie, est celle de la légitimité politique des partis à la Libération : l'antifascisme et la

³⁴ La bibliographie est nourrie ; parmi elle, voir surtout : Luciano Cafagna, *La grande slavina...*, *op. cit.* ; Giorgio Rebuffa *La Costituzione impossibile. Cultura politica e sistema parlamentare in Italia*, Bologne, il Mulino, 1994.

³⁵ Sur le plan économique, le mouvement est en effet libéral, comme l'a montré Giovanni Orsina dans son introduction à Guglielmo Giannini, *La Folla*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2002.

³⁶ Démocratie chrétienne, Parti libéral italien, Démocratie du travail (*Democrazia del lavoro*), Parti d'action, Parti socialiste italien d'unité prolétarienne, Parti communiste.

³⁷ Sur le mouvement, voir Sandro Setta, *L'Uomo Qualunque 1944-1948*, Rome-Bari, Laterza, 2005.

³⁸ Sergio Luzzatto, *Le corps du Duce. Essai sur la sortie du fascisme*, Paris, Gallimard, 2014 [1998], p.153-4 ; Salvatore Lupo, *Partito e antipartito...*, *op. cit.*, p. 7.

³⁹ Indro Montanelli, cité par S. Luzzatto, *Le corps...*, *op. cit.*, p. 122.

⁴⁰ Curzio Malaparte dans *Maledetti Toscani*, cité par S. Luzzatto, *Le corps...*, *op. cit.*, p. 153.

Résistance sont-ils des titres de gloire suffisants pour prétendre administrer la nouvelle démocratie ? S'accompagnant d'une remise en cause du rôle des vainqueurs de la guerre, la question des partis politiques rejoint alors celle de la mémoire contestée de la Résistance et de l'antifascisme. À partir de 1943, année de la déposition de Benito Mussolini et de l'invasion de la péninsule par l'Allemagne nazie, la résistance à l'occupant est largement organisée par les partis politiques. Cela établit donc une continuité évidente entre antifascisme, résistance armée et retour de la démocratie, incarnée par le CLN, garant de la légitimité politique des partis de la Libération.

Or, cet aspect est contesté par de nombreux acteurs politiques qui considèrent la guerre de Libération au mieux comme une guerre civile, au pire comme une usurpation illégitime du pouvoir, appuyée par des puissances étrangères et qui, dès lors, refusent de reconnaître la légitimité des partis du CLN. Ces conceptions ont trouvé un prolongement certain dans l'historiographie : certains voient dans l'année 1943 la mort de la patrie et de l'idée nationale⁴¹. La tentative fasciste de remédier à l'absence d'idéal national et de fierté patriotique est anéantie par une trahison ouvrant la voie à une division profonde, irrémédiable entre les Italiens, dont la guerre civile des années 1943-1945 donne toute l'ampleur.

Cela s'accompagne de l'idée que, dans les années d'après-guerre, toute une partie de la population, vaincue est réduite au silence du fait de ses orientations politiques, ce qui rendrait irrégulières les premières consultations électorales sur lesquelles la jeune République se fonde. Dès lors, la Constitution ne serait qu'un compromis entre des partis qui ne représenteraient pas les aspirations profondes de la Nation, ce qui entacherait profondément la naissance de l'Italie républicaine. Pour les contempteurs des partis, la Constitution demeure la preuve de l'emprise de ces derniers sur la vie politique : malgré des différences idéologiques marquées, les principales formations se seraient entendues de façon à se partager le pouvoir. Certains épisodes sont alors relus à cette aune : le fameux article 7, qui constitutionalise les accords de Latran de 1929 entre le régime fasciste et l'Église catholique, voté par le Parti communiste – à l'exception de deux députés –, devient le symbole de ces supposées compromissions sur lesquelles se fondent la démocratie italienne.

Ces conceptions ont été battues en brèche par une historiographie plus favorable à la Résistance et, en conséquence, aux partis de la Libération. Ne rechignant pas à rouvrir le débat sur la période, certains travaux ont montré que le caractère limité de la Résistance ne suffisait pas à la rendre illégitime. Parmi les Italiens ne participant pas directement à la Résistance armée, nombreux furent ceux qui lui apportèrent un soutien financier, matériel ou simplement moral, ce qui met en évidence combien la Résistance dépassa la simple Résistance armée, invalidant une partie du procès en illégitimité fait au CLN⁴².

La seconde controverse à propos des partis politiques se noue autour de la nécessité de la forme « parti » dans le fonctionnement optimal d'une démocratie. Dans cette optique, une partie de l'historiographie des années 1980 et surtout 1990 n'a pas ménagé ses coups contre un système partitocratique sclérosé, incapable d'incarner les

⁴¹ Outre les ouvrages déjà cités, voir Paolo Mieli, *Storia e politica. Risorgimento, Fascismo e Comunismo*, Milan, Rizzoli, 2001. Sur ces questions, voir aussi l'article de synthèse d'Hervé Rayner, « Retour sur les querelles historiographiques et politiques concernant la période 1943-1945 en Italie », dans Georges Mink et Laure Neumayer (dir.), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte, 2007.

⁴² Paolo Pombeni, *La Costituente: un problema storico-politico*, Bologne, il Mulino, 1995 et Nicola Tranfaglia, *Un passato scomodo. Fascismo e postfascismo*, Bari-Rome, Laterza, 1996.

aspirations profondes de la société, se livrant un combat de façade, destiné à ne modifier les équilibres qu'à la marge, mais visant surtout à conserver un *statu quo* favorable à des organisations dont le seul but est l'administration et le partage du pouvoir⁴³. Dans cette tradition, le parti est présenté comme une organisation oligarchique, encourageant tous les maux endémiques dont souffrirait la vie politique italienne depuis l'Unité, au premier rang desquels le clientélisme et le transformisme⁴⁴. Au vu du naufrage de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la Première République, cette analyse ne peut être rejetée frontalement : les partis, machines bureaucratiques tentaculaires, exercèrent une influence considérable sur la politique italienne de toute la période républicaine.

Néanmoins, il est sans doute problématique de considérer que ces travers étaient déjà contenus dans les compromis au sein du CLN et dans la mise en place de la constitution républicaine. Sur ce sujet, un parallèle avec la France et l'historiographie de la Quatrième République s'impose : longtemps considérée, notamment par les historiens du droit, comme une République intrinsèquement boiteuse, destinée par sa Constitution à l'instabilité et aux intrigues de couloir, la Quatrième République a, depuis, fait l'objet d'un traitement nouveau, plus attentif aux mutations internationales, qui a mis en évidence le rôle de la guerre froide et de l'opposition gaullienne dans l'instabilité endémique du régime⁴⁵. De la même façon, les travaux de Pietro Scoppola, grand historien catholique auquel on doit l'expression à la fortune toujours très grande de « République des partis », ont montré qu'une analyse du système politique italien ne saurait être menée sans considérer le rôle de l'année 1947 et de la rupture majeure qu'elle entraîne dans les vies politiques nationales de l'Europe occidentale. Les communistes et les socialistes quittent le gouvernement ce qui marque la fin de la collaboration entre les partis de la Résistance ; les partis n'ont plus le monopole de la légitimité politique et le gouvernement, désormais organisé exclusivement autour de la Démocratie chrétienne, s'affirme comme un acteur politique de premier rang⁴⁶.

Sans nier pour autant les dérives clientélistes, certains historiens ont aussi affirmé la centralité des partis dans le renouveau démocratique de l'Italie républicaine. S'érigeant contre l'idée que les partis n'aient été que des machines à conquérir et redistribuer le pouvoir, de nombreux historiens contemporains ont souligné l'importance des formations politiques dans l'intégration d'une partie des Italiens jusqu'alors aux marges de la vie politique. De Pietro Scoppola à Giovanni De Luna et plus récemment Angelo Ventrone, s'est construite une tradition historiographique désormais majoritaire qui met l'accent sur les processus d'intégration à la « citoyenneté républicaine » favorisés par les partis politiques⁴⁷. Ainsi, les partis ont permis l'accès au pouvoir et aux sphères décisionnelles de populations issues de

⁴³ Gianfranco Pasquino, « Partitocrazia », dans G. Pasquino (dir.), *La politica italiana. Dizionario critico, 1945-1995*, Rome-Bari, Laterza, 1995 ou bien E. Galli della Loggia, *La morte della Patria*, Rome-Bari, Laterza, 1996.

⁴⁴ Terme à l'origine utilisé pour qualifier les grandes coalitions centristes et mouvantes des années 1880, il a progressivement pris un tour négatif, qualifiant aussi bien les volte-face nombreuses et soudaines que les alliances hétérogènes visant avant tout à conserver le pouvoir.

⁴⁵ Sur ces questions, voir le chapitre consacré par Serge Berstein à la Quatrième République dans Serge Berstein et Michel Winock (dir.), *La République recommencée de 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, p. 243.

⁴⁶ Voir notamment Gaetano Quagliariello, *La legge elettorale del 1953*, Bologne, il Mulino, 2003.

⁴⁷ Angelo Ventrone, *La cittadinanza repubblicana...*, *op. cit.*

milieux sociaux et géographiques plus variés que pendant la période post-unitaire, même si celles-ci restent minoritaires.

De la même façon, Salvatore Lupo a insisté sur le rôle de pacification sociale des partis : même si la vie républicaine a été émaillée de conflits durables et violents, l'historien remarque qu'à l'exception de la France, l'Italie est le seul pays du pourtour méditerranéen à ne pas avoir connu d'épisode de dictature depuis la Seconde Guerre mondiale, ce qu'il attribue à la fois à la capacité des partis à gérer le conflit et au fait que le Parti communiste, malgré tous les fantasmes dont il a fait l'objet, a contribué à « modérer l'Italie subversive⁴⁸ », dans un contexte de tensions sociales et de violences politiques pourtant très importantes.

Il est donc tentant, à la lumière de la montée des antagonismes entre les deux blocs internationaux mais aussi internes à la vie politique italienne, de considérer que ces années 1943-1947, de collaboration entre les différents partis ne furent qu'un marché de dupes. Sans pour autant nier les forces centrifuges qui s'exprimèrent à ce moment de l'histoire politique italienne, il ne faut donc pas minimiser la collaboration des partis antifascistes qui a fonctionné, du moins en partie, pendant quelques mois. On aurait ainsi tort de calquer les difficultés nées de la guerre froide et de la gestion du « bipartisme imparfait⁴⁹ » sur la période de l'immédiat après-guerre, où la reprise de la vie démocratique, certes difficile et progressive, est somme toute une réalité, dotant l'Italie d'une Constitution et d'une vie politique démocratiques certes riches en crises et soubresauts, mais somme toute durable.

⁴⁸ S. Lupo, *Partito e...*, *op. cit.*, p. 22.

⁴⁹ On doit l'expression à Giorgio Galli, *Il bipartitismo imperfetto: comunisti e democristiani in Italia*, Bologne, il Mulino, 1966.